

- Sachant que l'agglomération de Guebwiller-Soultz avec près de 30.000 habitants est la plus grande agglomération de la Région Grand Est à ne pas être reliée au réseau ferroviaire national : trouvez-vous cette situation normale ?

Cette situation n'est pas acceptable. Le transport ferroviaire est primordial pour contribuer à une mobilité durable et accessible à toutes et à tous, et cette ligne, par la taille du bassin de vie qu'elle desservirait, me semble constituer une priorité dans notre programme de développement du ferroviaire.

- Êtes-vous favorable à la réouverture de la ligne Guebwiller – Bollwiller ?

Bien sûr ! Plus le maillage des réseaux ferrés sera important, plus nous pourrons avoir des effets bénéfiques sur plusieurs points : sociaux, environnementaux ou encore d'accessibilité de la vallée et de désengorgement de la ville.

- Si oui quelles seront vos actions en faveur de cette réouverture ?

Le soutien au transport ferroviaire fait partie des priorités du programme national de la NUPES. Élément clef d'une politique des transports ambitieuse, nous mettrons en œuvre un **grand plan de régénération du réseau ferré** existant, ayant notamment pour objectif de **rouvrir les lignes ferroviaires du quotidien et d'augmenter le nombre de trains**. Pour porter cette politique, il est nécessaire de disposer à nouveau d'un **grand ministère chargé des transports** : reconstruire une administration centrale et territoriale attractive pour ses agents, présente sur le terrain et suffisamment dotée en ressources et technicité pour affronter l'immense défi de la décarbonation des transports. Nous donnerons aussi **plus de poids aux associations d'usagers des transports collectifs**, afin de tenir compte de leurs analyses pour l'élaboration des décisions. Ces propositions sont inscrites dans le programme commun de la NUPES (<https://nupes-2022.fr/le->) et sont développées dans le livret thématique « Pour des mobilités durables et accessibles » de l'Avenir en Commun, que je joins à ce message.

**Ce programme sera la ligne conductrice de mon mandat**, et dans ce cadre je soutiendrai et proposerai des lois pour permettre le financement de ces infrastructures. Je serai particulièrement attentif à ce que le gouvernement engage les moyens nécessaires pour faire aboutir ces objectifs.

Dans le cadre de cette politique nationale, j'attirerai l'attention du Parlement et du gouvernement sur le cas de la ligne Bollwiller – Guebwiller, qui, du fait de la taille du bassin de population desservie, du maintien de l'emprise foncière SNCF, et du niveau de maturité du projet, dont la faisabilité technique et financière a été confirmée, me semble devoir faire partie des **priorités à court terme pour matérialiser cet engagement**. Dès le début de mon mandat, j'interpellerai donc l'ensemble des parties prenantes pour faire en sorte d'accélérer et faire aboutir ce projet.

- Proposez-vous à la région Grand Est de revoir le Contrat de Plan État-Région pour faire réinscrire ce projet qui figurait dans le CPER Alsace 2015-2020 ?

La disparition du projet de réactivation de la ligne Bollwiller – Guebwiller du CPER me paraît être une décision dommageable, alors que tous les éléments portés à notre connaissance n'ont fait que renforcer l'intérêt et la pertinence de ce projet :

- accentuation des problématiques liées au changement climatique et nécessité d'accélérer la réduction de nos émissions ;
- aggravation de l'engorgement routier de la vallée, et des nuisances et pollutions associées ;
- poids de plus en plus important du carburant dans les budgets des ménages, dépenses contraintes et injustes, qui pèsent tout particulièrement sur nos concitoyennes et concitoyens les moins aisés, et de façon encore plus aigüe suite aux augmentations récentes des prix ;
- un contexte géopolitique qui nous impose de cesser d'avoir recours aux énergies fossiles, et tout particulièrement au pétrole : notre dépendance fait le jeu de régimes belliqueux et contribue aux déséquilibres mondiaux ;
- la loi d'orientation des mobilités de 2019, puis la loi Climat Résilience de 2021, qui prévoient des investissements conséquents dans l'infrastructure ferroviaire, qui doivent être toutefois être renforcés et orientés de façon pertinente ;
- des opportunités de financement, notamment à travers les plans de relance post COVID successifs.

Le CPER 2021 – 2027 prévoit un nouveau document de programmation spécialement dédié aux mobilités à compter de 2023. A cette occasion, **il me paraît primordial que la réouverture de la ligne Bollwiller – Guebwiller y soit inscrite**, et j'y serai particulièrement attentif, en interpellant l'ensemble des signataires (État et Région) et en mobilisant l'ensemble des leviers en phase d'élaboration et de consultation. Je constate donc que toutes les conditions sont réunies pour que ce projet aboutisse, mais que, malgré de nombreuses déclarations d'intention et promesses, le portage politique du projet n'a pas été suffisant, et souhaite remédier à cette situation.